

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

### **EXTRAIT DU REGISTRE**

#### des

## délibérations du Conseil de Communauté

N°délib. : 000403

#### Séance du vendredi 14 décembre 2007

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : Amagney : Jean-Pierre FOSTEL Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessus : Michel BITTARD (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 3.2), Serge RUTKOWSKI (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 3.2) Avanne Aveney : Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.2) Besançon: Eric ALAUZET (à partir du rapport 1.1.2), Catherine BALLOT, Denis BAUD (jusqu'au rapport 2.1), Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Pascal BONNET (à partir du rapport 1.1.2), Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 9.2), Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET (jusqu'au rapport 1.2.4), Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT (à partir du rapport 1.1.2), Jean-Claude CHEVAILLER, Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'au rapport 1.1.2), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.2), Yves-Michel DAHOUI (jusqu'au rapport 2.1), Jean-Jacques DEMONET, Marie-Marguerite DUFAY (à partir du rapport 1.1.2), Emmanuel DUMONT, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 2.1), Michel JOSSE, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.2), Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 1.1.1), Bruno MEDJALDI, Danièle POISSENOT (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 2.1), Françoise PRESSE (jusqu'au rapport 1.2.3), Michel ROIGNOT, Jean-Claude ROY, Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.2), Nicole WEINMAN Beure: Philippe CHANEY, Pierre JACQUET Boussières: Michel POULET Busy: Philippe SIMONIN (à partir du rapport 1.1.2) Chaleze: Paul MILESI (suppléant de Josseline SEITZ) Chalezeule : Raymond REYLE (jusqu'au rapport 1.1.7) Champagney : Claude VOIDEY (jusqu'au rapport 1.2.3) Champoux : Norbert DUPREY (à partir du rapport 1.1.2) Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chaudefontaine : Christiane BEUCLER (suppléante de Alain CUCHE) Deluz : Yves TARDIEU Ecole Valentin : André BAVEREL (à partir du rapport 1.1.2) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER (jusqu'au rapport 6.2) Francis: Françoise GILLET, Claude PREIONI Gennes: Gabriel JANNIN (jusqu'au rapport 6.2) Grandfontaine: François LOPEZ (suppléant de Richard SALA) La Chevillotte : Jean PIQUARD (à partir du rapport 1.1.2) La Vèze : Philippe CHANAU (jusqu'au rapport 6.2) Mamirolle : Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT Marchaux : Bernard BECOULET (à partir du rapport 1.1.2) Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines: Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon: Pierre CONTOZ Montferrand le Château: Marcel COTTINY Morre: Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET Nancray: Jean-Pierre MARTIN Noironte: Bernard MADOUX Novillars: Bernard BOURDAIS Osselle: Jacques MENIGOZ (jusqu'au rapport 1.1.1) Pelousey: Annick CHARPY Pirey: Claude BARTHOD-MALAT (jusqu'au rapport 1.1.1), Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes: Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE Rancenay: Michel LETHIER Roche lez Beaupré: Roland BARDEY (à partir du rapport 1.1.2 représenté par son suppléant Serge FERRI pour le rapport I.I.I), Michel SCHNAEBELE Routelle : Claude SIMONIN Saône : Bernard GUYON Serre les Sapins : Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU Tallenay: Jean-Yves PRALON Thise: Jacques SIFFERLIN (jusqu'au rapport 6.2) Thoraise: Jean-Paul MICHAUD Torpes: Denis JACQUIN Vaire Arcier: Patrick RACINE Vaux les Prés: Anne WYSOCKI (suppléante de Bernard GAVIGNET)

Etaient absents: Auxon-Dessous: Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT Avanne Aveney: Christian GAGNEPAIN Besançon: Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Nicole DAHAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Vincent FUSTER, Abdel GHEZALI, Jocelyne GIROL, Paulette GUINCHARD, Loic LABORIE, Bernard LAMBERT, Lucile LAMY, Christophe LIME, Sébastien MAIRE, Annie MENETRIER, Franck MONNEUR, Jacqueline PANIER, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Martine ROPERS, Jean ROSSELOT, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU Boussières: Bertrand ASTRIC Braillans: Alain BLESSEMAILLE Chatillon le Duc: Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX Chaucenne: Bernard VOUGNON Chemaudin: Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOU Dannemarie sur Crête: Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Grandfontaine: Jean JOURDAIN Ecole Valentin: Yves GUYEN Larnod: Martine BERGIER Le Gratteris: Nicole JANNIN Montfaucon: Jean-Marie VERNET Montferrand le Château: Pascal DUCHEZEAU Nancray: Daniel ROLET Novillars: Raymonde BOURLON Pelousey: Jacques TERVEL Pugey: Marie-Noëlle LATHUILIERE Saône: Christelle PETITJEAN Thise: Claude BULLY Vaire le Petit: Jean-François THIEBAUD Vorges les Pins: Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Marie-Odile CRABBE-DIAWARA

#### Procurations de vote:

Mandants: D. BAUD (à partir du rapport 5.1), M. BULTOT, Y-M. DAHOUI (à partir du rapport 5.1), B. FALCINELLA, V. FUSTER, A. GHEZALI, P. GUINCHARD, S. JEANNIN (à partir du rapport 5.1), L. LABORIE, B. LAMBERT, F. MONNEUR, J. PANIER, D. POISSENOT (à partir du rapport 5.1), F. PRESSE (à partir du rapport 1.2.4), M. ROPERS, J. ROSSELOT, J. SCHIRRER, D. TETU, B. ASTRIC, Y. GUYEN, P. DUCHEZEAU, R. BOURLON, J. MENIGOZ (à partir du rapport 1.1.2), C. BARTHOD-MALAT (à partir du rapport 1.1.2)

Mandataires: J-C. ROY (à partir du rapport 5.1), T. BENETEAU de LAPRAIRIE, B. MEDJALDI (à partir du rapport 5.1), J-J. DEMONET, E. DUMONT, R. CHAVIN-SIMONOT, J-L. FOUSSERET, M. JEANNIN (à partir du rapport 5.1), R. BARDEY, J-M. CAYUELA, J-C. CHEVAILLER, M. ROIGNOT, M-M. DUFAY (à partir du rapport 5.1), D. GENDRAUD (à partir du rapport 1.2.4), M. JOSSE, F. BRANGET, Y. TARDIEU, S JEANNIN, M. POULET, A. BAVEREL, M. COTTINY, B. BOURDAIS, M-O. CRABBE-DIAWARA (à partir du rapport 1.1.2), R. STEPOURJINE (à partir du rapport 1.1.2)

**Objet: Programmation CITE 2007** 

### **Programmation CITE 2007**

## Rapporteur: Jean-Claude CHEVAILLER, Vice-Président

#### <u>Résumé</u>:

Le le octobre 2007 s'est tenu le Comité de pilotage CITE du Grand Besançon, qui a examiné la programmation CITE pour l'année 2007. Ainsi, 18 dossiers ont été retenus en programmation 2007, pour un montant total de crédits de 2 393 507 €. Cette programmation a été proposée le 13 novembre 2007 à la Commission permanente du Département du Doubs.

Les membres du Conseil de Communauté sont invités à adopter la programmation 2007 du contrat CITE.

Le contrat CITE de l'Agglomération du Grand Besançon, conclu entre le Département du Doubs, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et la Ville de Besançon fixe les conditions d'intervention du Département dans le cadre d'actions globales d'aménagement et de développement lancées par les collectivités.

Ce contrat s'appuie sur les axes d'intervention suivants :

Axe I : Favoriser la création, le développement ou la mutation qualitative des espaces économiques ainsi que le transfert de technologie,

Axe 2 : L'enseignement supérieur et la recherche,

Axe 3 : Contribuer au développement des déplacements intermodaux,

Axe 4 : Développer une nouvelle gamme d'équipements dans les domaines des sports, des loisirs, de la culture, du tourisme, de l'éducation et de l'environnement,

Axe 5 : Revaloriser des centres et aménager les entrées de la ville et d'agglomération,

Axe 6 : Programme d'étude destiné à préparer l'avenir.

L'avenant au contrat CITE, adopté en Conseil de communauté le 12 octobre 2007, prolonge le dispositif CITE sur les années 2007 et 2008 et le complète par :

- l'intégration des cinq enjeux fondamentaux définis dans le programme « Doubs 2010 »,
- la création d'un nouvel axe CITE pour les projets relatifs à la Petite Enfance.

#### I. <u>Situation générale de la programmation CITE 2001-2006</u>

Au 18 septembre 2007, sur une dotation CITE 2001-2006 pour l'agglomération bisontine qui s'élève à 15 650 611 €, le montant des subventions CITE notifié aux collectivités de l'agglomération bisontine par le Conseil Général du Doubs est de 14 204 494 €.

La performance du territoire est donc la suivante :

- 100 % des crédits ont été programmés,
- 90,76 % des crédits ont été notifiés.
- 62 % des crédits ont été versés aux maîtres d'ouvrage.

2/4

# II. Proposition de programmation CITE 2007

La programmation 2007, arrêtée par le Comité de pilotage réuni le le octobre 2007, s'élève à 2 393 507 €. L'intégralité des crédits CITE 2007 a été programmée.

Le détail de cette programmation est le suivant.

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Coût estimatif global (HT)	Dépense subventionnable 2007	Subvention CITE 2007	Taux
Axe 1 – Favoriser la	création, le développ	ement ou la muta		2 🖟 19 (2012년 - 1971년 1월 1일 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19	iques
Acquisition et réhabilitation de l'Abattoir de Besançon	du site SAIEMB IE		983 000 €	300 000 €	30,52 %
Extension du réseau haut dél l'ensemble de l'Agglomérati Besançon	on de Mixte Lumière	3 500 000 €	3 500 000 €	150 000 €	4,28 %
Aménagement de la ZAC M  — Giratoires Marnières	anières CAGB	1 828 900 €	1 431 900 €	196 824 €	13,74 %
Mise en place d'aménageme sécurité pour l'aérodrome de Vèze	1 3/11/14 44	100 000 €	100 000 €	50 000 €	50 %
	Sous total Axe	1		696 824 €	
Axe 3	– Contribuer au dév	eloppement des d	éplacements intern	ıodaux	
Aménagement de la voirie en terminus de lignes GINKO	CAGB	70 000 €	70 000 €	28 000 €	40 %
Amagney, Nancray, Pugey, Développement d'un réseau de modes doux et de pistes cyclables notamment en lien avec la véloroute	CAGB	334 450 €	334 450 €	133 780 €	40 %
Création d'une centrale à vélos favorisant les déplacements en modes doux	Ville de Besançon	169 900 €	169 900 €	50 970 €	30 %
	212 750 €				
Axe 4 – Développer de l	une nouvelle gamm la culture, du tourist	e d'équipements d ne, de l'éducation	ans les domaines d et de l'environnen	les sports, des lois nent	irs,
Développer le musée des maisons comtoises notamment par l'offre d'activités	S. Mixte du musée des Maisons comtoises	283 426 €	283 426 €	70 856 €	25 %
Poursuite de la restructuration du groupe scolaire de Saint Claude	Ville de Besançon	98 984 €	98 984 €	19 797 €	20 %
Création d'une cuisine centrale : crèche / halte garderie / école	Ville de Besançon	4 891 304 €	4 891 304 €	300 000 €	6 %
Réaménagement de la maison des Syndicats	Ville de Besançon	777 592 €	777 592 €	155 518 €	20 %
Création d'une guinguette au parc de la gare d'eau	Association « Brasserie solidaire de Planoise »	100 000 €	100 000 €	70 000 €	70 %
	616 171 €				

3/4

	2 393 507 €				
Sous tota	195 000 €				
ALIDAB	Participation au fonctionnement			195 000 €	
	Axe	6 – Programme	d'étude		
	672 762 €				
	Serre-les-Sapins	75 000 €	57 500 €	28 750 €	
Aménagement de la RD 70 entre Audeux et Pirey (910 500 €)	Pirey	25 000 €	18 750 €	9 375 €	50 % coût résiduel
	Pouilley-les- Vignes	395 427 €	344 323 €	172 162 €	
	Audeux	27 200 €	20 400 €	10 200 €	
Aménagement d'une salle de quartier Montboucons	Ville de Besançon	585 284 €	585 284 €	175 585 €	30 %
Création d'un terrain sports loisirs dans le cadre du parc urbain de Planoise	Ville de Besançon	167 525 €	167 525 €	50 167 €	30 %
Esplanade du pôle d'animation de Planoise	Ville de Besançon	672 000 €	672 000 €	210 000 €	31,25 %
Aménagement du centre de Monferrand-le-Château (1ère tranche)	Montferrand-le- Château	275 170 €	55 076 €	16 523 €	30 %

# A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la programmation 2007 du contrat CITE et autorise Monsieur le Président à solliciter les subventions ou confirmer les demandes de subventions pour les projets retenus pour le compte de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, RÉFECTURE

DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ

PRÉFECTURE DU DOUBS
- autorise l'inscription du montant des subventions en recettes au budget de l'exercice courant par décisions modificatives, à réception des notifications attributives.

Contrôle de légalité

RECU 21.DEC 2007

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 99
Contre: 0
Abstention: 0

4/4